

GLOSSAIRE DES TERMES MARITIMES ET PORTUAIRES

A – C	
Accostage	Manœuvre d'approche finale du navire à l'ouvrage (quai ou appontement) conçu pour permettre le stationnement des navires, leur amarrage et la manutention.
Affrètement (remise de navire)	se distingue du contrat de transport (remise de marchandises). L'affrètement porte sur l'usage et la jouissance du navire par l'affréteur (le « fréteur » met le navire à disposition de l'affréteur) ; le contrat de transport porte sur la marchandise que le chargeur confie au transporteur contre paiement du fret. Voir : les types de contrats en transport maritime
Affréteur	Personne qui loue un navire ou qui exploite un navire en location, selon les termes du contrat de location ou charte-partie d'affrètement.
Amarrage	Immobilisation d'un navire au moyen d'aussières (câbles) à un quai ou une bouée.
Armateur	Personne qui arme un navire en lui fournissant matériel, vivres, combustible, équipage et tout ce qui est nécessaire à la navigation. Il exploite le navire en son nom, qu'il soit ou non propriétaire.
Arrimage	Opération qui consiste à fixer solidement les marchandises à bord du navire.
Avitaillement	Fourniture des marchandises, vivres et combustibles nécessaires à bord du navire, pour le voyage en mer.
Bâbord	Côté gauche du navire considéré dans le sens de sa marche normale.
Ballast	Espace compris dans le fond du navire sous les cales qu'on remplit, soit de combustible, soit d'eau pour faire lest ou modifier l'assiette du bâtiment. Par extension, ce mot désigne le liquide contenu dans le ballast.
Bassin à flot	Plan d'eau à niveau constant auquel on accède par une écluse.
Bassin à marée	Bassin auquel on accède sans écluse et dont le niveau varie avec la marée.
Bollard	Gros fût métallique ou masse d'acier à tête renflée implanté sur un quai pour l'amarrage des navires.
Bolster	Plate-forme normalisée permettant le transport intermodal.
C & F (CFR)	Se dit d'une vente à l'étranger comprenant la valeur de la marchandise et le coût de son transport maritime ou fret, à l'exclusion de son assurance (coût et fret).
C.A.F. (CAF)	Se dit d'une vente à l'étranger comprenant la valeur de CIF (en anglais) la marchandise, le coût de son assurance et le coût du transport maritime ou fret (coût - assurance - fret). Éditer la fiche sur les incoterms, termes de vente à l'international .
Cabotage	Transport maritime à courte distance, national ou international, qui s'exerce le long des côtes ou entre des îles (<i>par exemple dans la côte du golfe de guinée : Nigeria – Cameroun – Gabon – Sao tomé</i>).

	Se dit de navires navigants sur des zones définies, en principe limités à un pays. Le cabotage se distingue ainsi de la navigation au long cours et de la navigation au bornage.
Capitainerie	Service dépendant de l'autorité portuaire et chargé de coordonner les mouvements de navires dans le port et de la police.
Carénage	Opération de réparation ou d'entretien de la partie constamment immergée d'un navire.
Chaîne de transport multimodale	Organisation d'un transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transports différents : par exemple, le transport routier, puis le transport maritime, de nouveau le transport routier.
Chargeur	Personne qui expédie de la marchandise sur un navire. Personne physique ou morale (propriétaire ou non de la marchandise) qui conclut le contrat de transport et remet, dans la plupart des cas, la marchandise au transporteur.
Conférence	Entente d'armateurs visant surtout à l'application de taux de fret communs sur des destinations données et à la coordination des transports.
Connaissance B/L (en anglais)	Titre représentant la propriété de la marchandise confiée par le Chargeur à un Armateur. Le connaissement est établi par l'armateur et il permet au destinataire de réclamer la marchandise auprès de l'armateur. Voir l'article sur les titres de transport
Consignataire	<p><u>Le consignataire de navires</u> est la personne physique ou morale qui est chargée, soit à titre permanent, soit à titre occasionnel, d'effectuer, au nom et pour le compte de l'Armateur et/ou du transporteur maritime, tant au port d'embarquement qu'au port de débarquement du navire qui lui est consigné, c'est-à-dire adressé, les opérations que le capitaine n'effectue pas lui-même.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il accomplit auprès des Autorités portuaires, administratives ou autres, les formalités qui incombent au capitaine. ○ Il reçoit au port d'embarquement les marchandises à transporter; Il les livre au port de débarquement à la personne à qui elles sont adressées. Il peut donc être en même temps entrepreneurs de manutention. <p>Ces deux fonctions peuvent être confiées soit à la même personne physique ou morale, soit à deux personnes distinctes.</p>
Conteneur	Engin de transport généralement de forme parallélépipédique conçu pour faciliter le transport sans rupture de charge et muni de dispositifs rendant sa manipulation aisée. Les conteneurs normalisés mesurent 20, 30 et 40 pieds de long, soit une capacité respective de 30, 45 et 60 m ³ .
Courtier	<p>Spécialiste achetant ou vendant des marchandises, ou négociant des assurances, des taux de fret, des titres et valeurs ou d'autres affaires pour le compte d'un commettant, moyennant une commission convenue ; les ventes ou transactions ne sont pas négociées en son nom propre mais au nom du commettant.</p> <p>Il y a plusieurs catégories de courtiers, les principaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courtier maritime, courtier interprète et conducteur de navires (assermenté). - courtier d'affrètement (agissant pour le compte de la marchandise : exportateur, il recherche le navire), - courtier d'affrètement (agissant pour le compte de l'armateur, il recherche la cargaison),

	- courtier d'achats et ventes de navires, - courtier assermenté, - courtier juré d'assurances.
D – I	
Darse	Désignation d'un plan d'eau rectangulaire entouré de quais pour l'accostage des navires dans le port.
Dégroupage	Dispersion des marchandises à l'arrivée à destination des différents destinataires.
Dépotage	Manutention consistant à sortir des marchandises d'un conteneur.
Despatch Money (en anglais)	Prime payée par l'armateur pour tout temps gagné dans les opérations d'embarquement ou de débarquement d'un navire affrété.
Docker	L'ouvrier docker est un ouvrier professionnel spécialisé dans le chargement et le déchargement des marchandises à bord des navires.
Door to door	Mode de cotation de fret - Transport intermodal assuré de porte à porte.
Drague	Engin pour enlever les boues, les vases et les graviers du fond de l'eau.
Duc d'Albe	Faisceau de poteaux de bois, de tubes d'acier ou de blocs de ciment ancrés dans le fond des bassins ou des chenaux, sur lequel un navire peut s'amarrer ou s'appuyer.
E.V.P (EVP)	Équivalent Vingt Pieds : en anglais TEU ou Twenty Equivalent Unit. Unité de mesure uniformisée permettant de répertorier les conteneurs selon leur taille et de décrire les capacités des navires porte-conteneurs ou des terminaux. Un conteneur ISO de 20 pieds correspond à 1 EVP.
Élingue	Cordages dont on entoure les colis pour les accrocher à un palan ou à une grue.
Empotage	Manutention consistant à mettre des marchandises dans un conteneur.
Étale	Période de la marée pendant laquelle le niveau d'eau reste constant (étales de marée) ou pendant laquelle la vitesse des courants marins s'annule (étales de courant).
Évitage (bassin d')	Plan d'eau suffisamment vaste pour permettre à un navire de tourner.
F.A.S (FAS)	Se dit d'une vente dont la livraison est prévue le long du quai (Free Alongside Ship).
F.C.L (FCL)	Full Container Load. Quantité de marchandises constituant un conteneur complet.
F.I.O (FIO)	Se dit d'un transport maritime excluant le coût de la manutention au chargement ou au déchargement (Free In and Out).
F.O.B (FOB)	Se dit d'une vente dont la livraison est prévue à bord du navire (free on Board)
Feeder	Petit porte-conteneurs collectant les conteneurs dans des ports secondaires pour les rassembler dans les grands ports (et réciproquement). Ce terme s'emploie aussi pour le transport de marchandises conventionnelles. Ce concept est né dans les années 1960 pour permettre de redistribuer les conteneurs des gros porte-conteneurs ne touchant plus qu'un ou deux ports par continents.
Feederling	Service assuré par les feeders. Collecte et redistribution des marchandises.

	Transbordement entre grands navires de ligne (navires-mères) qui font escale dans un nombre limité de ports, et les plus petits navires (navires nourriciers) qui acheminent les marchandises vers des ports de plus petite taille que les armateurs ne desservent pas en ligne directe
Flotte marchande	(unités de mesure) : On utilise le nombre de navires en unités (par type de navires le plus souvent), et de façon plus significative, la capacité des navires exprimée en millions de tonnes ou bien en EVP pour les porte-conteneurs.
Fret	Marchandise que transport le navire, chargement commercial d'un navire, mais aussi le prix du transport proprement dit (taux de fret).
Freycinet	Désignation des quais à Le Havre dans les différentes darses commerciales. Du nom d'un Ministre des Travaux Publics.
Gateway	Port utilisé comme port principal d'un pays ou d'un continent (EX : le port autonome de Douala).
Groupage	Rassemblement des marchandises en provenance de plusieurs chargeurs.
Hinterland	Arrière-pays commercial d'un port. Cet arrière-pays peut correspondre à plusieurs pays sans littoral (Ex : la RCA et le Tchad pour le port autonome de Douala).
Hub portuaire	Plate-forme portuaire de groupage / dégroupage des marchandises, en général conteneurisées.
Incoterms	Règles internationales facultatives pour l'interprétation des termes de contrats de vente à l'étranger. Éditer la fiche sur les incoterms, termes de vente à l'international .
Interlining	Pratique consistant à transborder les conteneurs d'un gros navire vers un autre gros navire. L'objectif est de démultiplier le nombre de destinations accessibles par les marchandises sur une compagnie. Cela permet des interconnexions entre lignes conteneurisées est-ouest et nord-sud.
Intermodalité	Mise en œuvre successive de plusieurs modes de transport à l'aide de moyens permettant d'éviter les ruptures de charge.
J – P	
Jauge	Volume du navire servant à son enregistrement et au calcul des taxes diverses qui lui sont applicables, ainsi que des primes d'assurance. L'unité de mesure est le tonneau de jauge, égal à 2,831 m ³ (100 pieds cubes anglais). On distingue : <ul style="list-style-type: none"> ○ la jauge brute, volume intérieur du navire augmenté du volume des espaces clos situés sur le pont (déduction faite du volume du double fond et de certains espaces au-dessus du pont supérieur et du volume des appareils divers pouvant exister sur un navire : cuisines, appareils auxiliaires, etc.) et ○ la jauge nette qui correspond à la jauge brute, déduction faite des espaces réservés aux machines, cabines, locaux de l'état-major et de l'équipage, soutes à combustible, etc. tout ce qui n'a pas une destination commerciale directe.
Jours de planche (ou Staries)	Nombre de jours stipulés et alloués à l'affrètement d'un navire pour les opérations de chargement et de déchargement de la cargaison.
L.C.L (LCL)	Less than Containers Load. Quantité de marchandises devant être regroupées

	pour constituer un conteneur complet.
Lamanage	Opération qui consiste à mettre les amarres d'un navire sur des bollards ou des ducs d'Albe et inversement.
Ligne régulière	(par opposition aux navires affrétés ou « tramping ») : service assuré par une compagnie maritime, ses navires naviguant à intervalles réguliers entre des ports déterminés. La desserte maritime est organisée selon un itinéraire fixe, les ports identifiés à desservir l'étant à une fréquence déterminée. Le chargeur (industriel ou commerçant) désirant utiliser ces lignes s'accorde avec l'armateur sur les conditions de transport.
Lo-Lo (navire)	Navire de charge à manutention verticale généralement utilisé pour le transport des conteneurs (Lift-on, Lift-off)
Manifeste	Document douanier qui récapitule toutes les marchandises embarquées ou débarquées lors d'une escale.
Marnage	Différence de niveau entre la basse mer et la pleine mer.
Mât de charge	Engin de chargement installé à bord du navire et au moyen duquel les marchandises sont embarquées et débarquées.
Mille marin	Mesure internationale qui vaut 1 850 m et correspond à la longueur de la minute du méridien.
Môle	Terre-plein entre deux darses.
Mouillage	Opération consistant à jeter l'ancre en laissant filer la chaîne de façon à faire crocher l'ancre dans le fond.
Multimodal	Désigne l'utilisation successive de plusieurs modes de transport pour transporter une marchandise d'un point à un autre point. Le cabotage maritime peut ainsi faire partie d'un transport multimodal
Nœud Marin	Le nœud est une unité de vitesse ; un nœud correspond à un mille marin à l'heure.
Open top	Se dit d'un conteneur dont le toit est "ouvert".
P.L.T.C (PLTC)	Port Liner Terms Charges - Partie des frais de manutention portuaire à la charge de la marchandise. Éditer la fiche sur les liner terms
Pays de libre immatriculation	Pays dans lesquels sont immatriculés des navires battant pavillon de ces pays mais appartenant à des pays étrangers. Par ordre d'importance décroissante : Panama, Liberia, Bahamas, Malte, Chypre, Bermudes, Vanuatu.
Pertuis	Goulet de communication étroit entre deux plans d'eau
Pier to pier	Mode de cotisation de fret. Transport assuré de quai à quai.
Pilotage	Assistance fournie par un pilote au capitaine de navire pour entrer ou sortir un navire du port.
Port en lourd	Différence entre le poids du navire complètement chargé et le poids du navire vide ou léger. Capacité de chargement maximum permise par les règles internationales de sécurité.
Portique	Engin destiné à la manutention en bord à quai, il est équipé d'un chariot translatant perpendiculairement au quai et auquel est suspendue la charge. Les portiques à

	conteneurs sont équipés d'un cadre (spreader) pour la saisie des conteurs. Les portiques pour pondéreux sont équipés d'une benne. Quelques images de portiques
R – Z	
Rade	Plan d'eau ayant un accès à la mer et pouvant servir de mouillage.
Radoub	Bassin aménagé pour exécuter à sec les réparations sur les navires (cale sèche)
Remorquage	Société fournissant au navire des remorqueurs pour lui permettre d'assurer des manœuvres dans les accès au Port.
Ro-ro (navire)	Navire de charge muni d'une passerelle permettant une manutention horizontale par roulage ou navire roulier (Roll-on, Roll-off) .
Sas	Partie de l'écluse située entre les portes amont et aval dans laquelle stationne le navire pendant le changement de niveau
Shiphandler	Approvisionnement de navire.
Slot	Compartiment destiné à recevoir un conteneur sur un navire porte-conteneurs, et pouvant faire l'objet d'une location forfaitaire.
Sous-palan	Mode de cotation de fret : la marchandise est prise en charge par l'armateur sous le palan de la grue ; à l'arrivée, la marchandise est livrée par l'armateur sous le palan de la grue.
Soutage	Approvisionnement d'un navire en combustible.
Stevedore	Entrepreneur de manutention portuaire. Le stevedore dispose d'un personnel permanent (notamment docker) d'engins de manutention et il loue au port les grues ou rassemble d'autre moyens pour assurer la manutention depuis bord navire jusqu'à et y compris à terre.
Surestaries	Somme à payer par l'affréteur d'un navire à l'armateur pour chaque jour, dépassant le nombre de jours convenus dans la charte-partie, pour le chargement ou le déchargement du navire.
T.E.U (TEU)	Twenty Feet Equivalent Unit - voir E.V.P.
Time-charter	Affrètement à temps.
Tirant d'eau	Distance verticale entre la ligne de flottaison et la quille ou enfoncement du navire.
TPL	Tonne de Port en lourd (unité de mesure du tonnage d'un navire). Voir : « Port en lourd »
Trafic maritime	(mesure) : il s'exprime en tonnes de marchandises chargées pour les exportations d'un pays ou d'un ensemble de pays, et en tonnes de marchandises déchargées pour les importations. <u>Trafic « ro-ro »</u> : roll on - roll off : trafic transporté par la technique du trans-roulage, qui concerne des navires dont la cargaison est manutentionnée par roulage grâce à une porte passerelle avant ou arrière. <u>Trafic au tramping</u> (tramp = vagabond en anglais) ou à la demande : trafic transporté par un navire loué sous contrat, par opposition au navire de ligne régulière.

	<u>Trafic de transbordement</u> : marchandises en provenance d'un pays étranger, débarquées dans un port camerounais et rembarquées vers leur pays de destination, après la réexpédition de la cargaison à laquelle elles appartenaient.
Tramp	Navire qui n'est pas exploité en ligne régulière mais dans le cadre d'un affrètement. <u>Tramping</u> : service de transport maritime à la demande, c'est-à-dire que le navire est affrété au voyage ou à temps. Ce type de service concerne le transport du pétrole, des minerais de fer, du charbon et des céréales. Il s'oppose à la ligne régulière.
Transbordement direct	Chargement d'une marchandise, d'un moyen de transport à un autre moyen de transport sans mise à terre
Transitaire	Le transitaire est un auxiliaire très important du commerce extérieur. Il intervient dans la chaîne du transport, soit comme mandataire, soit comme commissionnaire de transport. <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>En tant que mandataire</u>, il agit soit pour le compte du chargeur à l'embarquement, soit pour le compte du réceptionnaire au débarquement. Il a pour rôle de suppléer le chargeur ou le réceptionnaire, desquels il a reçu une mission bien précise. En tant que mandataire, il est assujéti au régime juridique du mandat, et à ce titre, sa responsabilité ne peut être recherchée que s'il a commis une faute dans l'exercice de sa mission. Il a une obligation de moyens. ○ <u>En tant que commissionnaire de transport</u>, la mission du transitaire est d'organiser le transport de bout en bout. Il a la maîtrise totale des opérations et peut prendre dès lors les initiatives les plus larges. En tant que commissionnaire de transport, une obligation de résultat pèse sur lui. Il en résulte que sa responsabilité pourra être recherchée, même en cas d'absence de faute de sa part.
Tribord	Côté droit du navire considéré dans le sens de sa marche normale.
Trip-charter	Affrètement au voyage
Unité Payante (U.P.)	Unité de taxation de fret, soit à la tonne, soit au mètre cube, à l'avantage du navire. Parfois "ad valorem" pour quelques marchandises de grande valeur.
VLCC	(Very Large Crude oil Carrier) : pétrolier de 200 000 à 300 000 tonnes (ou plus). Voir d'autres abréviations sur la fiche: Sigle des types de navire
Vracs	Il s'agit, soit des liquides : surtout produits pétroliers, soit des solides : minerais et combustibles minéraux solides, engrais et nourriture pour le bétail, céréales.